

NAO : LE COMPTE N'Y EST PAS ! RDV lundi 12h30 dans l'atrium de F. Jacob

Chers collègues,

Vous avez tous reçu le mail de la DRH indiquant les nouvelles propositions de la direction lors de la 3^e réunion des NAO :

- le versement **d'une prime collective** pour l'ensemble des salariés, versée avec **la paye de décembre**, tout en respectant les conditions d'ancienneté (+ de 6 mois à 100%, - de 6 mois à 50%).
- l'application **d'une augmentation générale**, exceptionnelle cette année, sous la forme d'une **majoration indiciaire** identique pour tous : +17 points mensuels, soit 68€ nets par mois, dès le **1^{er} janvier 2023**.

A ces deux mesures générales exceptionnelles, s'ajoutera une enveloppe d'augmentations individuelles de 2,3 % (dont 0,2 % pour les promotions), identique à 2022.

Revalorisation des salaires **des doctorants de + 4% et des post-doctorants de + 8 % à compter du 1^{er} janvier 2023** (pris sur les contrats de recherche et budgets des unités).

Selon la direction, l'ensemble de ces mesures représente une enveloppe doublée par rapport à 2022.

« Un projet de protocole d'accord reprenant l'ensemble de ces mesures salariales sera présenté aux organisations syndicales. La négociation se poursuivra ensuite sur d'autres thématiques dont l'indemnisation du télétravail. »

Contrairement à ce que semble indiquer la direction, les négociations sur les augmentations générales de salaire ne sont pas terminées. Aucun syndicat n'a, à ce jour, validé ces propositions !

Ces mesures sont bien en-dessous de notre revendication de +10% !

Depuis le début de l'année, nous ressentons les effets de l'inflation (+6,2% en octobre):

Les courses alimentaires ont augmenté de 14% en 1 an (Le Monde, 28/10/22).

Les prix du carburant et des transports en commun vont encore augmenter (le Pass Navigo devrait passer à 100€ en janvier 2023). M. Cole a appelé une augmentation du coût de l'électricité de 200 à 300% en 2023.

1. **Nous constatons que la prime de 1000€ ne couvre même pas les effets de l'inflation en 2022**
2. **L'augmentation générale proposée par la direction pour 2023 est largement inférieure à l'inflation prévue**

Pour information, la direction du CEA, dont les activités sont similaires, a été bien plus généreuse (augmentation équivalente à minimum 30 points chez nous) avec effet rétroactif à juillet 2022.

Notre mobilisation a contraint la direction à proposer des augmentations générales. Les comptes de l'Institut Pasteur permettent des efforts financiers en adéquation avec l'inflation subie par tous !

VENEZ NOMBREUX !

Assemblée du Personnel lundi 12h30 dans l'Atrium du centre F. Jacob

La direction nous entend mais ne nous comprend pas !

POURSUIVONS LA MOBILISATION !

Merci de diffuser ce message largement autour de vous.

Bien à vous,
Le STRP-CGT